

(1) Epoux ou Père

Prénoms français

Nom⁽²⁾ DO NASCIMENTO

né⁽³⁾ le 26 décembre 1986
à 02 heures 20 à Villecresnes
(Val-de-Marne)
fille⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Anchor DO NASCIMENTO

et de⁽⁵⁾ Maria da Piedade
AMARAL TOMAS

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 527
le⁽⁶⁾ 11 JAN. 2022

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil



Marriage célébré à _____

Il a été déclaré⁽⁸⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____ le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil



(1) Epouse ou Mère

Prénoms Julie

Nom⁽²⁾ MARTAGUET

Né⁽³⁾ le 02 Mars 1987
à 15 heures 40 à Thiais
(Val-de-Marne)
Fille⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Yves Jean-Luc
MARTAGUET

et de⁽⁵⁾ Liliane Yvonne Aline
MENOU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 140
le⁽⁶⁾ 31 Janvier 2022

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil



(1) Écrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte

de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Écrire selon le cas : « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénoms et nom des parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait.

(7) Insrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par

Mr..., notaire à...».

(1) Prénoms Yannick
Nom LE
23/01/2022

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2) _____
à _____
23/01/2022

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾ L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms _____
Nom _____
23/01/2022

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2) _____
à _____
23/01/2022

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunt.
- (2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».
- (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Premier **ENFANT** ⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 3383

Le 29 décembre 2021 à 13 heures 23
est né(e) ⁽²⁾ Romane DO NASCIMENTO

du sexe féminin à Melun (Seine et Marne)

(3) _____
reconnu(e) ⁽⁴⁾ le 31 décembre 2021 en cette
mairie par son père

Délivré conforme aux registres, le 06 janvier 2022

MENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾ L'officier de l'état civil
Sceau di ligue



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(6) _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽⁵⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).
- (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ... » en cas de double nom de famille.
- (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénom, NOM) née le... ».
- (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par ... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».
- (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».